

## Déclaration du GNDS Contribution unique « vie étudiante » // plan étudiants

le 10 novembre 2017,

Le Conseil d'Administration du Groupement National Des Directeurs de SUAPS partage les conclusions du rapport FILATRE (le GNDS a remis une contribution lors de la consultation nationale d'octobre) et la partie du plan relative à une contribution unique vie étudiante. La perception de cette contribution par un opérateur externe est rejetée à l'unanimité par les administrateurs du groupement.

Cette perception par les CROUS représente une ingérence dans les modes de financement et de gestion de nos établissements, contraire au principe de la LRU.

Au delà d'une augmentation des frais de gestion qu'elle générera (supporté par l'étudiant/part de sa contribution), cette perception par un opérateur extérieur, provoquera des tensions inutiles entre les établissements d'enseignement supérieur et les CROUS et inévitablement des tensions entre les services à l'étudiant. Autrement dit, ce dispositif entrainera des freins à toutes les synergies constructives indispensables entre les différents acteurs de la vie étudiante.

Ces dispositions vont à l'encontre du processus de simplification administrative souhaitée par le gouvernement, en cohérence avec la loi de modernisation de l'action publique et n'apporte aucune plus value pour favoriser l'accès aux activités sportives.

Cette proposition nous semble également présenter trop d'incertitudes sur les mécanismes de captation et de répartition des ressources, engendrés par ce nouveau modèle économique, ressources actuellement recouvertes de façon transparente et efficace par les établissements.

Au regard de tous ces éléments, le GNDS souhaite, dans l'intérêt de l'étudiant, que **La contribution vie étudiante**, à laquelle le GNDS adhère, **soit acquittée, gérée et pilotée directement par les établissements** au sein desquels l'étudiant est inscrit. Cela constituerait une avancée dans le mode de financement du champ de la vie étudiante et dans la pérennisation du travail des services communs.

Le GNDS souhaite **une réelle collaboration entre les différents acteurs** pour le développement de projets, favorisant la réussite de tous les étudiants, dans le respect des champs compétences de chacun.

Groupement National des Directeurs de S(I)UAPS – Président : Olivier THENAISY

SUAPS – UNICAEN // Université de Caen Normandie / Bâtiment du SUAPS / Esplanade de la paix / 14032 CAEN Cedex Tél: 02 31 56 65 73 – Fax : 02 31 56 65 70 // [president@gnds.fr](mailto:president@gnds.fr) // Web: [www.gnds.fr](http://www.gnds.fr)